

Transport Routier de Voyageurs L'OTRE réclame des réponses claires et sans délai, Et des engagements jusqu'au 31 décembre 2021

Alors que des mesures de déconfinement sont annoncées et que des perspectives de reprise pour certaines activités se dessinent, notamment dans la restauration et l'hôtellerie, l'OTRE rappelle que pour les activités de voyages et tourisme par autocars, les perspectives s'annoncent toujours pour elles très incertaines et lointaines.

Frappées depuis plus d'un an par la crise sanitaire et économique liée à la pandémie de Covid-19, les entreprises du Transport Routier de Voyageurs s'inquiètent toujours fortement de leurs perspectives économiques notamment à très court terme, dès que les aides de Gouvernement seront réduites ou cesseront.

Elles rappellent que la réouverture des restaurants, des hôtels ainsi qu'une plus grande liberté de circulation au-delà des frontières ne signifient nullement une reprise immédiate de leur activité de tourisme.

Ne pouvant pas se contenter d'annonces au mois le mois, les entreprises réclament des certitudes et un soutien durable par une annonce claire du maintien de toutes les mesures renforcées du plan tourisme pour les activités par autocars, à minima jusqu'au 31 décembre 2021.

Pour un redémarrage au plus urgent, seul élément permettant aux entreprises de sortir du gouffre, l'OTRE attend également du ministère de l'Education Nationale et du ministère de la Jeunesse et des Sports, un signal fort encourageant toutes les parties prenantes à une reprise au plus tôt des sorties scolaires, périscolaires et centres de loisirs, et une reprise des voyages scolaires (notamment les activités linguistiques) à la prochaine rentrée de septembre 2021.

L'OTRE prend acte de la volonté de certains acteurs du secteur d'exprimer une nouvelle fois dans la rue leurs inquiétudes. Si elle n'entend pas participer à ces actions, elle comprend leurs motivations, partage leurs inquiétudes et soutient leurs demandes.

Si l'OTRE fait encore le choix de privilégier la concertation, elle ne désarme pas et réclame des réponses claires et sans délai à ses demandes car les entreprises ne peuvent rester davantage dans l'incertitude mortifère. C'est ce qu'elle vient une nouvelle fois de faire auprès des cabinets d'Alain GRISSET, ministre des PME et de Jean-Baptiste DJEBBARI, ministre des Transports.

CONTACT PRESSE

Frédéric DOMENGE - 06.50.69.38.84